

Les frais, à cette première époque, étaient peu considérables. Voici le détail de la dépense du jour de la plus forte recette ; elle se trouve augmentée à cette représentation de beaucoup de frais accessoires qui ne se reproduisent pas tous habituellement :

Frais ordinaires	55 liv.	3 s.
— extraordinaires	3	8
Pour les soldats.	9	«
A mademoiselle Marotte.	3	«
Aux assistants	1	10
Pour l'augmentation de chandelle.	6	6
Pour le feu.	»	10
Pour la tarre de l'or léger.	13	»
A François	2	»
Au menuisier en rabattant.	11	»
<hr/>		
Total	104	17

Il nous faut reprendre chacun de ces articles successivement :

Les *frais ordinaires* demeurèrent à peu près les mêmes durant toute la direction de Molière, car sur le troisième registre, à un intervalle de près de 10 ans, nous les voyons plusieurs fois portés à 54 liv. 2 sous. Les *frais extraordinaires*, compris ici pour 3 liv. 8 sous, prirent parfois un tout autre développement, et quoique les recettes ne fussent pas plus productives en 1673 qu'en 1663, nous voyons les frais extraordinaires de la première représentation du *Malade imaginaire*, porter à une somme de 373 livres 4 sous le total de la dépense du jour. Aux soirées suivantes, elle se trouva réduite à 270 livres environ. Le grand nombre de figurants que demande la cérémonie de cette pièce explique ce surcroît de déboursés.